

En deux mille vingt-cinq le mercredi de nos fêtes a dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, également convoqué le 27 février 2025 par le Président, a voté une délibération publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Catherine DUBON, Président.

Émile GARNIER, Vice-Présidente, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Abierta escuela con obligación de concurrir

M. Gilles BÉGIN donne pourvuira à M. Pascal TRÉPAIL
M. Fabien DOUCEY donne pourvuira à Mlle Isabelle NOBESSE CHASSANG
Mme Sarah DENTEL donne pourvuira à M. Guillaume GUÉPIN
M. Vincent LÉONEL donne pourvuira à M. Vincent REY
M. Vincent BÉGIN-DE donne pourvuira à Mme Samia REFAÏD
M. Jeremy ELIED donne pourvuira à M. Thierry MOURÉ
Mlle Isabelle MURRY donne pourvuira à Mme Patricia VILLARD
Mme Naïma NAJEM donne pourvuira à M. Jamal SAÏFED
Mme Ghislaine JATIER donne pourvuira à Mme Sarah TROUBON

Abstract:

L'ORDRE DU JOUR EST :

Concession de service public (CSP) pour l'exploitation du Zénith de Limoges
Métropole - modifications de la grille tarifaire

the other columns

Concession de service public (CSP) pour l'exploitation du Zénith de Limoges Métropole - modifications de la grille tarifaire

Délégation du 19 février 2025



9_1.pdf
(.pdf, 536,8 Ko)



TÉLÉCHARGER